

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1498 du Samedi 11 Avril 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



ÉTATS-UNIS - ALGÉRIE



**UNE RELATION HISTORIQUE SALUÉE
PAR L'AMBASSADE US À ALGER**

P. 16

MDN



**PREMIÈRE OPÉRATION DE LIVRAISON
DES BUS DE TRANSPORT
DE VOYAGEURS IMPORTÉS**

P. 2

50^e ANNIVERSAIRE DE LA RASD



**UNE CÉLÉBRATION SOUS LE SIGNE
DE LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE**

P. 16

IL A ÉTÉ REÇU EN AUDIENCE AU SIÈGE DE LA PRÉSIDENTE

**INFANTINO INVITE LE CHEF DE L'ÉTAT
À ASSISTER À LA COUPE
DU MONDE-2026**

• La délégation de la FIFA a offert au président de la République une réplique du trophée de la Coupe du monde et un maillot sportif floqué au nom du Président.

P. 15



RÉCEPTION ET VENTE DES MOUTONS IMPORTÉS

**INTENSES PRÉPARATIFS
EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA**

P. 6



LE SAVIEZ-VOUS ?

FORMATION PROFESSIONNELLE

ADHÉSION DE L'ALGÉRIE À WORLDSKILLS

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M^{me} Nacima Arhab, a annoncé l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondiale WorldSkills, qui organise les compétitions internationales des métiers.

Président, mardi soir, une rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, M^{me} Arhab a déclaré que cette adhésion reflétait «l'engagement de l'Algérie à promouvoir la formation professionnelle, à renforcer la culture de l'excellence et à ouvrir de plus larges perspectives à nos , pour s'intégrer aux compétitions internationales». Après avoir souligné l'importance de ce type de compétitions réunissant des jeunes



issus de différents pays, dans le cadre des Olympiades des métiers, la ministre a indiqué que les préparatifs sont en cours pour la participation aux compétitions «WorldSkills Shanghai-2026», auxquelles

l'Algérie concourra dans trois (3) spécialités. Elle a, en outre, rappelé l'Olympiade nationale des métiers organisée à Oran, en novembre dernier, ayant rassemblé 550 participants issus du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, venus de différentes wilayas du pays, en compétition dans six (6) domaines professionnels couvrant 45 spécialités, dont les technologies de la construction et des travaux publics, les technologies de l'information et de la communication, les services, les arts créatifs et la mode.

MDN PREMIÈRE OPÉRATION DE LIVRAISON DES BUS DE TRANSPORT DE VOYAGEURS IMPORTÉS

Une première opération de livraison de 908 bus de transport de voyageurs a été réalisée, jeudi à Rouiba (Alger), par l'Entreprise de modernisation et de fabrication des véhicules de la 2^e Région militaire, relevant de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), a indiqué un communiqué du ministère.

«Dans le cadre de la livraison des bus acquis conformément au programme d'importation de 6.800 bus de transport des voyageurs, et en concrétisation des engagements de l'Etat relatifs à la modernisation du secteur du transport, il a été procédé ce jour, jeudi 09 avril 2026, à Rouiba, à la livraison de 908 bus par l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules de la 2^e Région



militaire, sous tutelle de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale», selon le communiqué.

La livraison a été destinée au groupe TRANSTIV ayant bénéficié de 538 bus, à l'ETUSA d'Alger, avec 320 bus et l'ETUSA d'Oran, avec 50 bus».

L'opération permettra de répondre aux besoins des entreprises nationales

publiques et privées, et de rénover le parc national des transports publics, à même de garantir les conditions de confort et de sécurité aux citoyens, a précisé le communiqué.

A rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'importation de 10.000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

CINQ INDIVIDUS ARRÊTÉS APRÈS LE VOL SPECTACULAIRE D'UNE AGENCE BANCAIRE À GUELMA



Le parquet général près la cour de Guelma a indiqué, dans un communiqué rendu public hier jeudi, qu'une agence bancaire à Guelma a été la cible d'un vol, le 31 mars à 08h30, portant sur une somme de 142 millions de dinars. Selon le même communiqué, l'opération a été perpétrée par six individus qui se sont fait passer pour des agents relevant d'une société de gardiennage et de surveillance, chargée du transfert de fonds entre l'agence bancaire et celle de la Banque d'Algérie, à Guelma.

Sur instruction du parquet de la République, la brigade régionale Est de lutte contre la grande criminalité, basée à Constantine, a ouvert une enquête préliminaire. Celle-ci a permis, en un temps record, l'interpellation de cinq individus, auteurs principaux et complices, âgés de 31 à 59 ans, tandis qu'un sixième suspect demeure en fuite.

PROGRAMMATION DE 21 VOLS POUR LE TRANSPORT DES PÈLERINS AUX LIEUX SAINTS DU HADJ À PARTIR DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ORAN

Un total de 21 vols a été programmé pour le transport des pèlerins vers les lieux Saints, au départ de l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben Bella, en prévision de la saison du Hadj 1447 H / 2026, a indiqué, jeudi dernier, le directeur général de l'Etablissement de gestion des aéroports d'Oran, Nadjib Benchenine.

Dans une déclaration à l'APS, le responsable a indiqué que ces vols permettront d'assurer le transport de plus de 7.000 pèlerins, hommes et femmes, issus de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, vers les lieux Saints.

Il a également indiqué que le premier vol est prévu pour le 1^{er} mai prochain, à 22h00, à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie, à destination de l'aéroport de Médine, avec à son bord 251 pèlerins.

Le programme comprend 16 vols opérés par Air Algérie et 5 vols assurés par des compagnies relevant de Saudi Airlines, sur la période allant du 1^{er} au 20 mai prochain, avec une capacité variant entre



251 et 370 pèlerins par vol. Par ailleurs, l'aéroport international d'Oran a mis en place un ensemble de mesures organisationnelles pour assurer le transport des pèlerins dans les meilleures conditions, notamment la désignation d'accompagnateurs pour

les pèlerins, la mise en place de couloirs verts dédiés aux personnes âgées et aux personnes aux besoins spécifiques et le renforcement du nombre de guichets d'enregistrement. Dans le cadre de ces dispositions, des bus ont également été mobilisés pour le transport des pèlerins de la salle d'attente vers les avions, une aire de stationnement d'une capacité de 1.000 véhicules a été prévue, en plus de l'aménagement d'un espace dédié aux familles des pèlerins, ainsi que la réhabilitation du hall de l'aéroport, de la salle de prière et des espaces de restauration.

Parallèlement, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya a organisé une série de sessions de formation, à travers les différentes dairas, au profit des futurs pèlerins, afin de les sensibiliser aux modalités d'accomplissement des rites du Hadj.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N^o RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n^o 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chihab
Chekhat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Coeur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16ma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

TOUCHANT LE SECTEUR DES HYDROCARBURES ET DES MINES LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE OPÈRE UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé, jeudi dernier, à un remaniement ministériel, selon un communiqué de la présidence de la République. Dans le cadre de cette réorganisation, Mohamed Arkab a été nommé ministre d'État, ministre des Hydrocarbures.

De son côté, Mourad Hanifi prend la tête du nouveau ministère des Mines et des Industries minières. Karima Tafer a, quant à elle, été désignée secrétaire d'État auprès de ce même département.

Ce remaniement marque une restructuration ciblée de deux secteurs stratégiques de l'économie nationale : les hydrocarbures et les mines. Jusqu'alors regroupés au sein d'un seul

portefeuille ministériel dirigé par Mohamed Arkab, ces deux domaines sont désormais dissociés. La nouvelle configuration prévoit ainsi la création de deux ministères distincts : celui des Hydrocarbures, d'une part, et celui des Mines et des Industries minières, d'autre part. Ce dernier, confié à Mourad Hanifi, aura également la charge de superviser le développement des activités minières.

À travers cette réorganisation, le chef de l'État entend insuffler une nouvelle dynamique à ces secteurs clés, qui suscitent un intérêt croissant et connaissent une évolution soutenue. Plusieurs projets y ont récemment été lancés, tandis que d'autres sont en phase de préparation.

R. N.



CONSEIL DE LA NATION

LA NOUVELLE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES ADOPTÉE

Dans une nouvelle étape marquant l'évolution du paysage politique national, le Conseil de la nation a adopté, jeudi dernier, le texte de loi organique relatif aux partis politiques, une réforme structurante pour l'encadrement de l'action partisane et le renforcement de la pratique démocratique en Algérie.

L'adoption de ce texte est intervenue lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

À l'issue du vote, le ministre de l'Intérieur a mis en avant la portée stratégique de cette réforme, affirmant que ce texte de loi permettra aux partis d'exercer leurs activités dans un cadre juridique plus organisé et plus efficace. Cette réforme leur permet d'assumer leur rôle constitutionnel dans l'animation de la vie politique, l'encadrement et la mobilisation des citoyens, ainsi que la formation des élites et la contribution à la socialisation et au renforcement de la confiance dans l'action politique. Il a ajouté que «ce cadre vise également à ancrer le processus démocratique et à promouvoir la pratique politique dans le pays».

À travers ces orientations, le texte ambitionne de repositionner les formations politiques comme acteurs



centraux du débat public, tout en consolidant leur rôle dans la structuration de la participation citoyenne.

Dans cette perspective, le ministre a également souligné que l'adoption de ce texte, par le Conseil de la nation, «jette les bases d'une nouvelle étape de l'action politique et de l'engagement partisan». Elle s'inscrit dans le sillage des «réformes politiques, économiques et sociales profondes initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment en matière de droits et de libertés».

Cette réforme apparaît ainsi comme l'un des piliers de la transformation institutionnelle en cours, visant à renforcer la crédibilité des structures partisanes et à améliorer leur capacité d'encadrement politique.

Elle intervient dans un contexte marqué par la volonté de revitaliser la scène politique nationale, notamment à travers l'émergence de nouvelles dynamiques partisanes et la promotion

d'une culture politique renouvelée.

Dans le même sillage, Saïd Sayoud a rappelé que la nouvelle loi introduit des dispositions innovantes, telles que «la numérisation des procédures de création des partis et de la gestion de leurs dossiers, ainsi que la lutte contre le phénomène du nomadisme politique chez les élus».

Le texte prévoit également «l'élargissement de la participation des jeunes et de la femme, la régulation des conditions et procédures de constitution et d'agrément des partis et la consécration des principes démocratiques et de l'alternance aux responsabilités internes».

Dans le même esprit, la loi a élargi «la liberté d'activité des partis politiques, en veillant à garantir leur efficacité et à améliorer leur performance», en ce sens qu'elle approuve «la liberté de formation d'alliances politiques et de fusions partisanes, pour renforcer la scène politique nationale en forces vives, efficaces et influentes».

Répondant aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, le ministre a souligné que l'objectif des amendements introduits à ce texte de loi est de «renforcer les formations politiques et d'appuyer leur représentativité à travers le pays», précisant que les nouvelles dispositions visent «à motiver les compétences et à les encourager à contribuer à l'action politique».

Le ministre a également évoqué les différentes réalisations accomplies sous la direction du président de la République dans divers secteurs, ce qui a permis «au peuple de reprendre confiance en son État et ses institutions».

Au terme de la séance d'adoption, le président du Conseil de la nation a souligné que le texte de loi «traduit clairement la volonté de l'État, sous la direction du président de la République, d'ancrer les fondements de l'État de droit et de justice, et de renforcer le processus démocratique». Il a également mis en avant la portée institutionnelle de cette réforme, affirmant que «Cet exploit législatif est le résultat d'une concertation responsable, car constituant la soupape de sécurité de tout projet sérieux visant à réaliser l'intérêt général». À travers cette adoption, l'Algérie franchit ainsi une nouvelle étape dans la structuration de son paysage politique, avec pour ambition de renforcer l'efficacité des formations partisanes, de moderniser leur fonctionnement et de consolider la pratique démocratique dans un contexte régional et international en constante mutation.

G. S. E.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET LA CANDIDATURE DES ÉLUS EN EXERCICE SE FAIT EXCLUSIVEMENT SOUS L'ÉGIDE DU PARTI AU TITRE DUQUEL ILS ONT ÉTÉ ÉLUS

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a précisé, jeudi dernier dans un communiqué, que la candidature des élus, exerçant leur mandat dans les assemblées élues locales et nationales sous la bannière d'un parti politique, aux législatives du 2 juillet prochain, se fait «exclusivement» sous l'égide du parti politique au titre duquel ils ont été élus.

Dans ce cadre, l'ANIE rappelle que «les élus

qui se sont portés candidats et ont été élus sous l'égide d'un parti politique, et qui exercent leur mandat au sein de l'une des assemblées élues locales ou nationales, sont comptabilisés dans le nombre d'élus dont dispose le parti politique dans la circonscription électorale où il présente des candidats».

«Etant donné que l'organisation de l'élection des membres de l'Assemblée populaire

nationale (APN), notamment l'examen de la validité des candidatures, intervient durant les trois mois précédant l'expiration de la législature en cours, les concernés sont tenus, en cas de candidature à l'élection des membres de l'APN du 2 juillet 2026, de se présenter exclusivement sous l'égide du parti politique au titre duquel ils ont été élus», a-t-elle précisé.

APS

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (ADS) POUR UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

La nouvelle convention collective de l'Agence de développement social (ADS) a été signée, jeudi à Alger, sous la supervision de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, marquant ainsi l'entrée en vigueur officielle de ses dispositions.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, ainsi que du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens, Amar Takdjout.

À cette occasion, M^{me} Mouloudji a expliqué que la révision de la convention collective de l'ADS vise à renforcer le cadre socio-professionnel des employés de l'Agence. Elle a souligné que cet accord constitue un acquis important, qui consolide les droits des travailleurs et contribue à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Le ministre a rappelé que l'État, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière aux questions socio-professionnelles des travailleurs, dans le cadre de la



consolidation du caractère social de l'État. Elle a également indiqué que la nouvelle convention collective, placée sous la tutelle du ministère, prévoit plusieurs mesures visant à favoriser l'évolution de carrière des personnels de l'Agence et à améliorer leurs conditions sociales. Les augmentations salariales, prévues dans ce cadre, seront versées dès le mois d'avril, avec effet rétroactif à compter de janvier 2026, a-t-elle précisé.

M^{me} Mouloudji a, en outre, réaffirmé l'engagement de son département à placer les préoccupations des employés du secteur au cœur des

priorités et à assurer un suivi continu sur le terrain, afin d'améliorer les conditions de travail.

De son côté, M. Saïhi a souligné que le renforcement du dialogue social et l'ancrage de la culture de négociation dans les conventions collectives constituent un choix stratégique. Il a également mis en avant les efforts de l'État pour protéger les travailleurs, promouvoir la justice sociale et garantir des conditions de travail dignes.

Le secteur du Travail, a-t-il ajouté, poursuit ses efforts pour accompagner les partenaires sociaux, notamment à travers le

renforcement du cadre juridique et réglementaire des relations de travail et la promotion du dialogue social. Cette démarche vise à améliorer les performances professionnelles, tout en préservant l'équilibre entre les exigences du développement économique et les droits des travailleurs. Pour sa part, M. Takdjout a salué le contenu de la nouvelle convention collective de l'ADS, soulignant l'importance du

dialogue social et de la concertation dans la mise en place d'un environnement de travail adéquat et dans la préservation des droits et des intérêts des travailleurs.

Cette nouvelle convention s'inscrit dans une dynamique plus large de consolidation du dialogue social et de modernisation des relations de travail dans le secteur public, avec pour objectif de renforcer la stabilité professionnelle et d'améliorer durablement les conditions de travail des agents.

Cheklat Meriem

PROJET ÉDUCATIF UNIFIÉ DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

LE CSJ INSTALLE UNE COMMISSION MINISTÉRIELLE NATIONALE

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à Alger, la cérémonie d'installation de la commission ministérielle nationale chargée d'élaborer un projet éducatif unifié destiné aux centres de vacances et de loisirs, qui accueilleront près de 500.000 jeunes, lors de la prochaine saison estivale. M. Hidaoui a précisé que cette commission a été mise en place conformément aux orientations du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb. Elle aura pour mission de concevoir un projet éducatif commun visant à garantir un cadre, à la fois éducatif et récréatif sûr pour les enfants et les jeunes, grâce à une coordination renforcée entre les différents secteurs ministériels et les organismes concernés. Selon le ministre, les travaux de cette commission porteront sur l'élaboration d'un programme éducatif

et de divertissement reposant sur deux axes principaux. Le premier vise à renforcer les valeurs nationales auprès des jeunes générations, notamment l'esprit patriotique, la citoyenneté et le sens civique. Le second axe concerne le développement de compétences personnelles, telles que l'autonomie, la communication et l'acquisition de connaissances.

À cette occasion, le ministre a également souligné la volonté de son département de développer davantage l'expérience des camps thématiques consacrés à plusieurs domaines scientifiques et éducatifs. Ces camps porteront, notamment sur la robotique, l'intelligence artificielle (IA), l'environnement, l'astronomie et d'autres disciplines, afin d'offrir aux enfants et aux jeunes des espaces d'apprentissage adaptés à leurs

centres d'intérêt. M. Hidaoui a, par ailleurs, évoqué le processus de numérisation des opérations liées à l'organisation des centres de vacances et de loisirs. Cette démarche vise à renforcer la transparence et l'intégrité dans la gestion de ces structures, tout en améliorant la performance des services offerts. Le ministre a, enfin, insisté sur l'importance d'une évaluation continue des programmes mis en place, dans l'objectif d'assurer une gestion plus efficace et efficiente des activités proposées aux jeunes durant la période estivale. Si la mise en œuvre dépendra de la coordination entre secteurs et de la qualité des contenus proposés, cette démarche s'inscrit déjà dans une volonté plus profonde : faire des temps de loisirs un levier éducatif à part entière, au service d'une génération mieux préparée aux mutations sociales et technologiques.

Ch. Meriem

CSJ : EXAMEN DES MÉCANISMES D'AMÉLIORATION DE L'ALLOCATION CHÔMAGE DANS LE CADRE D'UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a tenu une réunion pour préparer sa contribution au dossier de l'allocation chômage, et ce, dans le cadre de la poursuite de ses efforts visant à contribuer à l'enrichissement des politiques publiques liées à la jeunesse, a indiqué, jeudi, un communiqué du Conseil. Présidée par le président de la commission de l'emploi, de

l'entrepreneuriat, de l'innovation et de l'économie de la connaissance, Chemseddine Kherrane, cette réunion a vu la présence des représentants de plusieurs instances et secteurs concernés, dont le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), de

l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS), en plus d'une avocate près la cour d'Alger. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'adoption d'une «approche participative visant à cristalliser des propositions

pratiques et réalistes, reflétant les préoccupations des jeunes et contribuant à l'amélioration des mécanismes de bénéfice de l'allocation chômage, tout en renforçant leurs chances d'insertion sur le marché du travail, en adéquation avec les mutations économiques et sociales que connaît le pays», a conclu le communiqué.

APS

CREA - CONFÉDÉRATION ESPAGNOLE DES ORGANISATIONS PATRONALES (CEOE) SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE) ont signé, jeudi dernier à Madrid (Espagne), un mémorandum d'entente visant à renforcer les relations économiques entre les deux pays et à concrétiser une orientation stratégique vers la structuration de projets industriels communs, a indiqué un communiqué du Conseil.

Ce mémorandum «établit un cadre de coopération pratique visant à intensifier les échanges commerciaux, à stimuler les investissements mutuels et à accompagner les entreprises des deux pays à identifier et à développer des opportunités d'affaires dans des secteurs à forte valeur ajoutée», a précisé la même source. Les deux parties ont également convenu de «lancer l'élaboration d'une feuille de route exécutive, fondée sur l'identification des secteurs prioritaires et la constitution de groupes de travail spécialisés, afin d'assurer le développement de projets de coopération concrets à court et moyen termes», a précisé le



communiqué. A cette occasion, le CREA a présenté une approche de production conjointe fondée sur la valeur ajoutée et le développement, en Algérie, des premières étapes de transformation, notamment les activités à forte consommation énergétique, de manière à compléter les capacités industrielles espagnoles dans les étapes ultérieures de la production, dans le but d'attirer des investissements d'entreprises espagnoles dans ces domaines en Algérie, sans transférer leurs bases de production, dans une

logique d'intégration industrielle et de renforcement du lien productif entre les deux parties. «A travers cette initiative, nous concrétisons une vision claire consistant à bâtir des partenariats industriels durables, générateurs de valeur ajoutée et d'emplois en Algérie, fondés sur la coopération entre les deux rives de la Méditerranée», a déclaré le président du Conseil, Kamel Moula, soulignant que «cette dynamique permettra de renforcer la compétitivité de nos entreprises, tant algériennes

qu'espagnoles, et d'accélérer la diversification des échanges hors hydrocarbures, tout en offrant des opportunités d'investissement de qualité aux acteurs espagnols, selon une approche fondée sur la complémentarité et le développement commun». De son côté, le président de la CEOE, Antonio Garamendi, a affirmé que cette rencontre, la première du genre entre les deux organisations, «constitue une étape charnière dans le parcours des relations économiques entre l'Espagne et l'Algérie, et reflète la volonté commune de renforcer la coopération et d'intensifier les échanges entre nos deux pays». Il a également exprimé l'espoir de voir ce processus marquer «un point de départ pour un partenariat solide, permettant d'identifier des opportunités concrètes qui contribueront à améliorer la compétitivité de nos entreprises», notant, par là même, l'existence d'«importantes potentialités pour poursuivre la diversification et l'approfondissement des relations d'affaires entre les deux parties». Dans le cadre de cette dynamique, l'Espagne sera l'invité d'honneur de la Foire internationale d'Alger (FIA), prévue en juin prochain, avec une large participation des entreprises espagnoles, a conclu la même source.

R. E.

DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS DANS LE SUD ACCORD ENTRE NAFTAL ET L'EDIV POUR L'ACQUISITION DE 400 ENSEMBLES ROUTIERS

La société Naftal a procédé, mercredi à Alger, à la signature d'un protocole d'accord avec l'Établissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi que de deux contrats commerciaux, avec deux filiales dudit établissement, portant sur l'acquisition de 400 ensembles routiers complets destinés au renforcement de l'approvisionnement des wilayas du Sud en produits pétroliers. La cérémonie de signature, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des orientations des pouvoirs publics, visant à consolider les capacités nationales en matière de distribution des produits pétroliers, a été présidée par le PDG de Naftal, Djamel Cherdoud, et le Directeur général de l'EDIV, le général Mahfoud Hamel, a indiqué un communiqué de Naftal. La cérémonie s'est déroulée au siège de la direction générale de Naftal, en présence du directeur exécutif de Sonatrach, Youcef Saci, représentant le PDG du groupe, du directeur général de la Société algérienne de production de poids-lourds de marque Mercedes-Benz (SAPPL-MB), Houari Oulhaci, et du directeur général de l'Établissement carrosseries industrielles, Abdelkader Bousbia. Étaient également présents, le secrétaire général du Syndicat national de Naftal, Abdelhak Amrani, ainsi que plusieurs cadres dirigeants et représentants des partenaires industriels. En vertu de ces deux contrats commerciaux, Naftal fera l'acquisition de 400 camions tracteurs

de type Actros Mercedes-Benz, ainsi que de 400 semi-remorques citernes pour le transport des hydrocarbures. Dans ce contexte, le contrat paraphé avec la SAPPL-MB prévoit l'acquisition de 400 camions tracteurs, dont 300 véhicules 6x4 et 100 véhicules 4x2. Quant au deuxième contrat, signé avec l'Établissement carrosseries industrielles de Tiaret, il porte sur l'acquisition de 400 semi-remorques citernes, dont 300 d'une capacité de 40 m³ et 100 d'une capacité de 30 m³. Ce contrat permettra de renforcer les capacités de transport de Naftal, de 15.000 m³ supplémentaires, garantissant ainsi l'acheminement des produits énergétiques vers les wilayas du Sud, tout en assurant la continuité et la régularité de l'approvisionnement dans les meilleures conditions, ainsi que l'amélioration de la capacité opérationnelle, pour faire face à la hausse de la demande, notamment durant les périodes de pointe, selon le communiqué. La signature de ces accords reflète, a ajouté la même source, «l'engagement de Naftal à poursuivre la modernisation et le renforcement de son parc logistique, ainsi qu'à consolider l'intégration avec les différents acteurs des secteurs énergétique et industriel, au service de l'économie nationale et du développement durable». Cherdoud a souligné, à cette occasion, que ce projet répond aux défis de terrain auxquels l'entreprise est confrontée, indiquant que le renforcement de la flotte de transport constitue un pilier essentiel pour garantir la

continuité de l'approvisionnement et améliorer la qualité du service public, notamment dans les wilayas du Sud. Le PDG a souligné que «les chiffres enregistrés l'été dernier traduisent le volume de la demande croissante, les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf et In Guezzam ayant connu une hausse record dans la consommation de carburant estimée à 36%, d'où l'impératif de renforcer les capacités logistiques, pour assurer un approvisionnement régulier et fiable». Il s'est félicité de la qualité du partenariat entre Naftal et l'EDIV, ainsi que ses filiales, saluant son expertise et son engagement à assurer des équipements conformes aux normes techniques mondiales, ce qui permet de renforcer la confiance mutuelle et de soutenir le développement de l'industrie nationale. Qualifiant Naftal de partenaire stratégique, le général Hamel a salué la confiance placée en les capacités de l'industrie nationale. La signature du protocole d'accord et des deux contrats s'inscrit dans le cadre du renforcement de ce partenariat et du soutien du produit national, a-t-il ajouté. Le projet permettra d'approvisionner Naftal en moyens de transport modernes, susceptibles d'améliorer la chaîne d'approvisionnement, notamment vers les wilayas du Sud, en démontrant la qualité du produit local et ses capacités à satisfaire le marché, selon les normes en vigueur, a-t-il ajouté, affirmant la poursuite du renforcement des perspectives de coopération à l'avenir.

APS

RÉCEPTION ET VENTE DES MOUTONS IMPORTÉS **INTENSES PRÉPARATIFS** EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA

Les autorités locales poursuivent, à travers les différentes wilayas du pays, la mise en œuvre d'un ensemble de mesures destinées à préparer l'accueil et le regroupement des moutons importés, dans le cadre des préparatifs engagés en prévision de l'Aïd El-Adha, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Ces dispositions s'inscrivent dans l'application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, relatives au suivi des préparatifs liés à la réception des moutons importés et à l'organisation de leur vente dans les meilleures conditions possibles. Dans ce cadre, plusieurs inspections de terrain ont été effectuées, afin de vérifier la disponibilité et l'opérationnalité des points de regroupement et des centres de réception. Les services vétérinaires ont également été mobilisés, pour assurer le contrôle sanitaire du cheptel et veiller au respect des normes sanitaires en vigueur. Par ailleurs, d'importants moyens de transport et des dispositifs logistiques ont été déployés, pour garantir l'acheminement des moutons en toute sécurité. Plusieurs points de vente ont également été aménagés, à travers les communes et au niveau des fermes pilotes, conformément à un plan organisationnel visant à faciliter le déroulement de l'opération et à rapprocher les lieux de vente des



citoyens. Ces mesures s'inscrivent dans les efforts déployés, par les autorités publiques, pour assurer l'approvisionnement du marché national en moutons et garantir leur disponibilité à travers l'ensemble du territoire dans des conditions organisées, afin de répondre aux attentes des citoyens à l'approche de l'Aïd El-Adha.

ARRIVÉE DE NAVIRES AUX PORTS D'ORAN ET DE DJEN DJEN

Un navire transportant la troisième cargaison d'ovins importés d'Espagne, estimée à 19.000 têtes, a accosté, jeudi soir au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons de l'Aïd, a-t-on appris auprès de l'Office régional des viandes de l'Ouest. La même source a précisé que le déchargement de la cargaison a été entamé, immédiatement après l'achèvement des contrôles sanitaires effectués par les

inspecteurs vétérinaires, avec la mobilisation de tous les moyens humains et logistiques, afin d'assurer le bon déroulement de l'opération. Les ovins seront ensuite acheminés vers le centre de quarantaine et de regroupement relevant de l'Office régional des viandes de l'Ouest, où ils seront soumis à une période de mise en quarantaine, avec la mise à disposition d'abreuvoirs, de mangeoires, ainsi que de quantités suffisantes de foin et d'aliments pour bétail, selon la même source. Pour rappel, le port d'Oran a reçu, la semaine dernière, un total de 24.250 têtes d'ovins, dont 17.250 en provenance de Roumanie et 7.000 d'Espagne. Par ailleurs, un navire chargé d'une cargaison de 7.000 têtes ovines importées d'Espagne a accosté, jeudi soir, au port de Djen Djen (Jijel), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le déchargement de la cargaison a été entamé, immédiatement après

l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire effectuées par les vétérinaires, avec la mobilisation de tous les moyens humains et logistiques, afin d'assurer le déroulement de l'opération dans les meilleures conditions, a précisé la même source. Ces ovins ont été orientés vers le centre de quarantaine, situé dans la zone de Bourchayed, dans la commune de El-Aouana, a-t-on ajouté de même source. Selon un communiqué de l'Entreprise portuaire de Djen Djen, l'accostage du navire s'est déroulé dans des conditions organisationnelles rigoureuses, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens logistiques et des ressources humaines pour garantir un déchargement fluide et sécurisé, en coordination avec les parties concernées, dans le strict respect des normes vétérinaires et sanitaires en vigueur, assurant ainsi la sécurité des moutons et le bon déroulement de l'opération.

Chekrat Meriem /APS

LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE EST INSPECTION DES TRAVAUX DE RÉALISATION DE QUATRE VIADUCS ET D'UN TUNNEL

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a inspecté, jeudi dernier à Guelma, les chantiers de construction de 4 viaducs et d'un tunnel souterrain, en réalisation dans le cadre du projet de dédoublement, de correction et de modernisation de la ligne ferroviaire minière Est reliant les wilayas d'Annaba et de Tébessa, sur 422 km.

Le ministre a constaté, lors de cette visite de travail, les progrès notables réalisés à la faveur, notamment d'un système de travail en 3 x 8, sur ces chantiers situés dans la commune de Medjez Sfa et qui portent sur la réalisation de 4 viaducs, le n 4 de plus de 350 m, le n 5 de 445,2 m, le n 6 de 1.939 m et le n 7 de 185,5 m.

Tous ces chantiers, qui relèvent du tronçon central de cette ligne minière (dont 40 km sont

situés sur le territoire de la wilaya de Guelma), sont destinés à assurer la jonction entre Bouchegouf (Guelma) et Dréa (Souk Ahras), sur un linéaire de 121 km.

Dans la même commune de Medjez Sfa, le ministre s'est également enquis de l'avancement des travaux de réalisation d'un tunnel de 270 m, ainsi que des travaux de terrassement et de nivellement sur le couloir réservé à la voie ferrée qui serpentera les montagnes de Beni Salah.

Djellaoui a estimé que les progrès «notables» observés dans le rythme des travaux, notamment en ce qui concerne la construction des grands ouvrages d'art, «reflètent une dynamique continue illustrant la détermination à réussir ce projet stratégique».

Dans la commune de Fragha, le ministre des

Travaux publics et des Infrastructures de base a inspecté plusieurs autres chantiers du tronçon Nord (Bouchegouf-Annaba), qui s'étend sur une distance de 54 km, dont 14 km sont situés dans la wilaya de Guelma, constatant, là également, que les travaux avancent sur un rythme soutenu qui permet d'entrevoir une réception «prochaine». Il a également inspecté, dans cette même commune, les travaux de pose de ballast et des rails, et ce, à hauteur des points kilométriques n 46 et 42, dans la commune concernée.

Pour rappel, la voie ferroviaire minière Est s'étend sur 422 km entre Bled El-Hadba (site du gisement de phosphate) et Annaba, en passant par Bouchegouf (Guelma), Souk Ahras, Tébessa et Djebel Onk.

APS

RENFORCER LA PLACE DE L'ALGÉRIE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

INSTALLATION DES NOUVEAUX COMMISSAIRES DES FESTIVALS CULTURELS

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, jeudi à Alger, à l'installation de plusieurs nouveaux commissaires chargés de festivals culturels, dans le cadre de la stratégie adoptée par son département pour dynamiser l'action culturelle à l'échelle nationale et renforcer le rayonnement de l'Algérie sur la scène internationale.

La cérémonie s'est tenue au palais de la Culture Moufidi-Zakaria, où quatorze nouveaux commissaires ont officiellement pris leurs fonctions. À cette occasion, la ministre a expliqué que son département avait engagé une révision approfondie de plusieurs manifestations culturelles, incluant la création de nouveaux festivals, ainsi que la restructuration d'événements existants, afin, a-t-elle affirmé, «d'insuffler un sang neuf dans ce domaine». Dans cette optique, le ministère a élaboré une nouvelle cartographie des festivals et des grandes manifestations culturelles à travers le pays. Selon la ministre, ce travail vise à accompagner les transformations que connaît aujourd'hui la scène culturelle, en adoptant une vision renouvelée destinée à dynamiser les activités culturelles et à leur offrir une visibilité plus importante. Cette démarche passe, notamment par l'enrichissement des contenus artistiques, l'introduction d'approches innovantes et l'utilisation de mécanismes modernes adaptés aux exigences de l'action culturelle contemporaine. Conformément à cette orientation prospective, le ministère a lancé une série de festivals qualifiés de «qualitatifs», destinés à accompagner les



transformations culturelles en cours et à ouvrir la voie à de nouvelles expressions artistiques, créatives et intellectuelles. Dans ce cadre, M^{me} Bendouda a annoncé la relance de certains événements culturels majeurs, ainsi que la création de nouvelles manifestations destinées à diversifier les domaines artistiques et intellectuels. Parmi ces initiatives figurent, notamment le Festival international culturel «Panorama du cinéma» à Constantine, le Festival international du livre pour enfants, le Festival international de l'industrie du livre-jeunesse, le Festival de l'art rupestre du Tassili et le Festival culturel afro-méditerranéen de la pensée. La ministre a précisé que ces festivals nouvellement créés ont pour objectif d'instaurer un véritable équilibre culturel, garantissant une représentation plus large des différentes sensibilités artistiques et esthétiques. Ils doivent également offrir des opportunités aux talents émergents, dans un esprit de compétition capable de stimuler l'innovation et la créativité, tout en

consolidant la présence de la culture algérienne sur les scènes nationale et internationale. Évoquant l'agenda culturel à venir, la ministre a annoncé l'organisation des Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée, les 28, 29 et 30 avril à Alger. Cet événement interviendra après la visite historique attendue du Pape Leo XIV, en Algérie, et célébrera, sur le sol algérien, la pensée de Augustine de Hippone, avec une participation internationale importante.

M^{me} Bendouda a également mis en avant le rôle essentiel des directeurs de la Culture et des Arts dans les différentes wilayas, soulignant que leur présence traduit la responsabilité partagée avec les commissaires des festivals. Cette collaboration s'inscrit dans l'approche participative adoptée par le ministère, afin d'assurer la réussite des manifestations culturelles organisées à travers le pays. De son côté, le directeur central de la production artistique et de la diffusion culturelle au ministère de la Culture et des Arts, Ismaïl Inzaren, a présenté le bilan des festivals culturels pour l'année 2025. Celui-ci fait état de 207 festivals recensés à l'échelle nationale, dont 36 festivals internationaux, 37 festivals nationaux et 18 festivals locaux. Le bilan comprend également 58 festivals consacrés aux arts populaires, ainsi qu'un nombre équivalent de manifestations organisées dans le cadre de l'événement «Lecture en fête». Concernant l'année 2026, Ismaïl Inzaren a indiqué qu'elle sera marquée par le retour de plusieurs festivals emblématiques, notamment le Festival culturel international de Timgad, à Batna, le Festival international de musique Gnawa, à Béchar, ainsi que le Festival international du jazz «Dimajazz», à Constantine.

Cheklat Meriem



6^{ES} JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE SÉTIF


23 COURTS-MÉTRAGES EN LICE POUR DÉCROCHER L'«EPI D'OR»

Le coup d'envoi de la compétition organisée dans le cadre des 6^{es} journées cinématographiques internationales de Sétif, pour laquelle 23 courts-métrages sont en lice pour décrocher «l'Epi d'or» a été donné, jeudi dernier, sous la supervision d'un jury composé d'artistes et de réalisateurs d'Algérie, de Turquie, d'Espagne et d'Égypte. Les court-métrages en compétition varient entre drames, comédies et documentaires, qui reflètent l'expérience cinématographique de nombreux réalisateurs et acteurs algériens, tunisiens, égyptiens, français, soudanais, palestiniens et jordaniens. La compétition accompagnant ces journées organisées par l'Office du tourisme et de la culture de la commune de Sétif, sous le slogan «Un film pour demain», a débuté à la maison de la Culture Houari-Boumediène par la projection de 4 courts-métrages, en l'occurrence *Nia*, de la réalisatrice algérienne Imane Ayadi, *Miraïti Ya Miraïti*, du réalisateur

égyptien Tarek Al Dewiri, *Mima*, de la réalisatrice tunisienne Dourra Zarrouk, et *Rendez-vous amoureux*, de la réalisatrice syrienne Belkis Al-Tala. Les films en compétition seront départagés par un jury constitué des artistes et réalisateurs Youcef Mahsas et Khaled Benaïssa, d'Algérie, Hani Abdelatif, d'Égypte, Ali Nuri Turkoglu, de Turquie et Marco Magua, d'Espagne. Le président du jury, Khaled Benaïssa, a déclaré, à l'APS, que le fait que le jury soit formé de spécialistes de différents pays, «permet un échange d'idées, d'expériences et de visions». Pour sa part, le directeur de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, Khaled Mehennaoui, soulignant que la 6^e édition de cet événement se distingue par la diversité des films en compétition, a fait savoir que le comité d'organisation a «réceptionné 206 films de plusieurs pays, dont 23 ont été sélectionnés pour participer à la compétition».



www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



ANDROID MODIFIE LE SIDELADING DÈS AOÛT 2026



Google ne supprime pas le sideloading. Il le complique juste assez pour décourager les amateurs, pas les passionnés. Le compromis est habile, mais le diable se cache dans les détails. Nous en faisons grand cas chez Clubic : le feuilleton du sideloading sur Android vient de connaître un tournant concret. Comme le rapporte 9to5Google, la firme de Mountain View a dévoilé cette semaine le fonctionnement précis de son nouveau parcours d'installation. Après des mois de panique communautaire, le mécanisme s'avère moins brutal que redouté.

UN DÉLAI DE 24 HEURES ET QUATRE ÉTAPES POUR INSTALLER UN APK NON VÉRIFIÉ

Le nouveau processus, baptisé « Advanced Flow », s'adresse aux applications dont le développeur n'est pas enregistré auprès de Google. Quatre étapes composent le parcours. L'utilisateur doit d'abord confirmer que personne ne le guide dans la manipulation. Ensuite, un délai de 24 heures s'enclenche. Un redémarrage du téléphone lance le compte à rebours. Une fois le délai écoulé, un dernier écran rappelle les risques avant l'installation. Détail capital : ce processus ne s'active qu'une seule fois. Une fois validé, le sideloading reste accessible sans nouvelle attente. Les options développeur doivent être activées, mais elles peuvent être désactivées ensuite. Google déploiera ce mécanisme sur toutes les versions d'Android dès août 2026. Pour les développeurs enregistrés via l'Android Developer Verification, rien ne change. Leurs applications s'installent sans friction, que ce soit depuis le Play Store ou en dehors.

DERRIÈRE LE COMPROMIS, UNE GUERRE CIBLÉE CONTRE LES ARNAQUES

Le délai de 24 heures n'est pas un caprice sécuritaire. C'est une arme anti-escroquerie. Les amateurs exploitent l'urgence : appels frauduleux, fausses alertes bancaires, trackers bon marché exigeant un APK douteux. Un temps de réflexion imposé casse cette mécanique. La victime a le temps de raccrocher, de réfléchir, de consulter un proche. L'astuce du dispositif tient à sa géométrie variable. L'utilisateur averti, celui qui sait ce qu'est ADB, garde un accès immédiat via les outils en ligne de commande. Le néophyte bénéficie d'un filet de sécurité. Les escrocs, eux, perdent leur levier principal. Reste une zone grise. Les boutiques alternatives comme F-Droid devront composer avec cette contrainte si leurs développeurs ne s'enregistrent pas. L'écosystème open source sur Android n'a pas encore réagi officiellement. Le compromis est réel, mais sa portée dépendra de l'adoption du programme de vérification. Google n'a pas fermé la porte du sideloading : il a juste ajouté un judas, un verrou et un minuteur.

LE PROCHAIN IPAD D'ENTRÉE DE GAMME AVEC PUCE A18 SE PRÉCISE POUR 2026

Restée à l'écart des annonces d'Apple en mars, la tablette la plus abordable de la marque n'a pas disparu des radars. D'après Mark Gurman, journaliste chez Bloomberg, son lancement au premier semestre 2026 reste d'actualité, avec l'arrivée attendue d'une puce A18.

Absent lors de la récente vague d'annonces produits d'Apple, marquée notamment par l'iPad Air M4 et le MacBook Neo, l'iPad d'entrée de gamme n'a pas dit son dernier mot. D'après les informations rapportées par Mark Gurman dans sa newsletter Power On, la prochaine version reste planifiée pour un lancement au premier semestre 2026. Une échéance qui se précise, sans bouleversement majeur à prévoir du côté du design ou des fonctionnalités.

IPAD 12 : NOUVELLE PUCE ET APPLE INTELLIGENCE AU PROGRAMME

Le changement le plus visible de l'iPad de base se joue sous le capot. Apple prévoirait d'abandonner la puce A16, actuellement en place sur le modèle d'entrée de gamme, au profit de l'A18, déjà introduite avec l'iPhone 16. Une évolution qui doit apporter plus de rapidité au quotidien, mais surtout ouvrir la porte aux fonctions Apple Intelligence. Jusqu'ici, cette tablette faisait figure

d'exception dans la gamme, privée de ces outils liés à l'intelligence artificielle. Ce retard devrait donc prochainement être comblé, même si les fonctions les plus avancées ne sont pas attendues immédiatement. En effet, celles-ci dépendront en grande partie des prochaines mises à jour logicielles, notamment avec iPadOS 26.5.

En parallèle, d'autres pistes sont évoquées sans être confirmées. Apple travaillerait sur l'intégration de son modem C1, ainsi que sur une puce réseau N1 développée en interne. Des éléments encore flous à ce stade.

Dans les faits, cette nouvelle version s'inscrit davantage dans la continuité. Pas de transformation majeure en vue, mais un modèle qui mise sur des performances revues à la hausse et une meilleure compatibilité avec les évolutions logicielles de la marque.

UN LANCEMENT TOUJOURS ATTENDU AVANT L'ÉTÉ 2026

D'après les informations de Mark



CRIMSON DESERT EST TELLEMENT ÉNORME QU'IL SURPREND ENCORE

Crimson Desert n'a pas fini de surprendre et cache tout un tas de possibilités, même pour ceux qui y ont déjà passé des centaines d'heures à l'arpenter de long en large. Dire que Crimson Desert est riche est un doux euphémisme. On pourra lui reprocher beaucoup de choses, mais certainement pas de proposer une certaine liberté créative. Grâce aux outils et compétences que l'on acquiert, il est en effet possible de faire tout un tas d'interactions, parfois loufoques ou ingénieuses, utiles ou non peu importe. Résultat, même après plusieurs centaines d'heures dans les pattes, certains sont encore surpris de découvrir que le jeu cache bien des secrets.

CRIMSON DESERT ARRIVE MÊME À SURPRENDRE APRÈS PLUSIEURS CENTAINES D'HEURES DE JEU

C'est le cas de quelqu'un pourtant très proche

de Crimson Desert puisqu'il s'agit de Will Powers, Directeur Marketing et RP pour Pearl Abyss America. Ce dernier a déjà pu jouer plus de 400 heures au jeu, et ce qui est amusant c'est qu'il a en prime un passif en tant que testeur QA. Pourtant, il ne savait pas du tout qu'il était possible de faire cuire ses aliments sans passer par un feu de camp.

C'est une astuce postée sur les réseaux sociaux par



TheGameVerse qui a poussé Powers à réagir. Une courte vidéo qui montre qu'il est possible de faire cuire de la nourriture à même le sol dans Crimson Desert. Il suffit en réalité de s'aider de la capacité de réverbération de la lumière. Il suffit en effet de poser sa viande ou ses légumes devant soi, puis d'utiliser ladite compétence en dirigeant le faisceau lumineux sur les aliments pour que ces derniers cuisent. « Le plus drôle, c'est que... j'ai environ 400 heures de jeu et je ne le savais même pas ! » s'exclame Powers sur X, en pointant du doigt que la communauté de Crimson Desert est géniale.

UNE ASTUCE AMUSANTE, MAIS AUSSI UTILE

C'est peut-être idiot, mais c'est un détournement ingénieux de cette compétence qui est plus généralement utilisée pour la résolution de puzzles ou encore lors des combats. La preuve que Crimson Desert est un gros bac-à-sable dans bien des domaines. Cette astuce est également très utile même si ça ne paraît pas puisque les aliments cuits offrent bien plus de soin que les crus et il arrive souvent que l'on n'ait pas accès à un feu de camp alors que l'on a terriblement besoin de vie. D'autant que le jeu donne une place très importante à la nourriture et la cuisine. C'est en effet le seul moyen de se soigner efficacement. Ça fait même partie des premiers 5 conseils à lire avant de jouer au jeu.



ALGER16,
le quotidien
du **Grand Public**



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.00.82

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

RÉGIMES AMAIGRISSANTS

ENTRE PROMESSES MIRACLES ET RÉALITÉS BIOLOGIQUES

L'obsession contemporaine pour la minceur a transformé nos assiettes en champs de bataille. Le marché de la diététique, porté par des promesses de transformations spectaculaires en un temps record, ne cesse de croître.

Pourtant, derrière les slogans séduisants des "formules miracles" se cache une réalité physiologique et psychologique bien plus complexe. Faut-il encore croire aux régimes ?

Les dangers invisibles des restrictions sévères

Enchaîner des diètes restrictives n'est pas un acte anodin pour l'organisme. Le corps humain est une machine biologique sophistiquée qui privilégie avant tout sa survie. Lorsqu'on lui impose une restriction calorique brutale, il ne fait pas la distinction entre un régime volontaire et une période de famine.

• **Le ralentissement métabolique** : En mangeant trop peu, vous apprenez à votre corps à fonctionner au ralenti. C'est ce qu'on appelle la diminution du métabolisme de base.

• **La perte de masse noble** : Un régime mal conçu puise dans les muscles (y compris le cœur) et l'eau corporelle plutôt que dans les réserves de graisse.

• **L'avis de l'expert** : Seul un rééquilibrage alimentaire personnalisé, progressif et encadré par un professionnel (diététicien ou nutritionniste) permet d'agir durablement sans fragiliser ses organes vitaux.

Le piège des carences et la confusion métabolique

Beaucoup de régimes à la mode (monodiètes, régimes hyperprotéinés stricts, exclusion des glucides) reposent sur la suppression de familles entières d'aliments.

Pourquoi perd-on du poids au début ?

La perte de poids initiale est souvent trompeuse. Elle résulte de deux facteurs :

1. **La lassitude sensorielle** : Si vous ne mangez que des pommes ou de la soupe aux choux, votre cerveau finit par saturer. Vous mangez moins par simple dégoût, et non par satiété réelle.

2. Le déséquilibre métabolique :

Une alimentation désordonnée perturbe l'insuline et les hormones de la faim (leptine et ghréline), forçant le corps à puiser dans ses ressources de manière anarchique.

Les conséquences sur la santé

Une alimentation déséquilibrée entraîne rapidement des carences en vitamines, minéraux et oligo-éléments. Les symptômes ne tardent pas à apparaître : fatigue chronique, chute de cheveux, fragilité osseuse, troubles du cycle menstruel ou baisse du système immunitaire.

L'effet "Yo-Yo" : La spirale infernale

Le concept est bien connu, mais son mécanisme est redoutable. Les régimes restrictifs sont, par définition, intenable sur le long terme.

Le saviez-vous ? Selon l'ANSES, plus de 50 % des personnes ayant suivi un régime restrictif reprennent le poids perdu (voire plus) dans les deux ans suivant la fin de la cure. Lors de la reprise d'une alimentation normale, le corps, ayant "eu peur" de

manquer, stocke les calories avec une efficacité redoublée. C'est la création de nouvelles cellules graisseuses

(adipocytes) qui ne disparaîtront plus, rendant chaque nouveau régime plus difficile que le précédent.

L'impact psychologique : Le poids du mental

On oublie trop souvent que l'acte de manger est lié au système de récompense du cerveau. En imposant des contraintes drastiques, on brise le lien naturel avec ses sensations alimentaires.

La perte de contrôle

En ignorant les signaux de faim et de satiété au profit de règles rigides, on crée une vulnérabilité psychologique. Le moindre stress, une émotion forte ou une soirée entre amis peuvent provoquer un "craquage". Ce dérapage est alors vécu comme un échec personnel cuisant, entraînant culpabilité et méséstime de soi.

Les troubles du comportement alimentaire (TCA)

La restriction cognitive peut mener à une spirale dangereuse :

• **L'orthorexie** : L'obsession de manger "pur" ou "parfait".

• **L'hyperphagie** : Des crises de boulimie réactionnelles dues aux privations répétées.

• **L'isolement social** : La peur de ne pas pouvoir contrôler son menu lors de sorties, menant à une exclusion sociale progressive.

Conclusion : Vers une approche plus sereine

Pour mincir durablement, la solution ne réside pas dans la privation, mais dans la réconciliation avec l'assiette. L'objectif doit être de retrouver le plaisir de manger tout en apportant au corps ce dont il a besoin.

Les clés du succès :

• Privilégier la densité nutritionnelle (aliments bruts, fibres, bons gras).

• Maintenir une activité physique régulière pour préserver le muscle.

• Écouter sa satiété et s'autoriser des plaisirs sans culpabilité pour éviter les frustrations explosives.

En résumé : Mieux vaut une perte de poids lente et stable qu'une victoire éclair suivie d'une défaite durable.



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

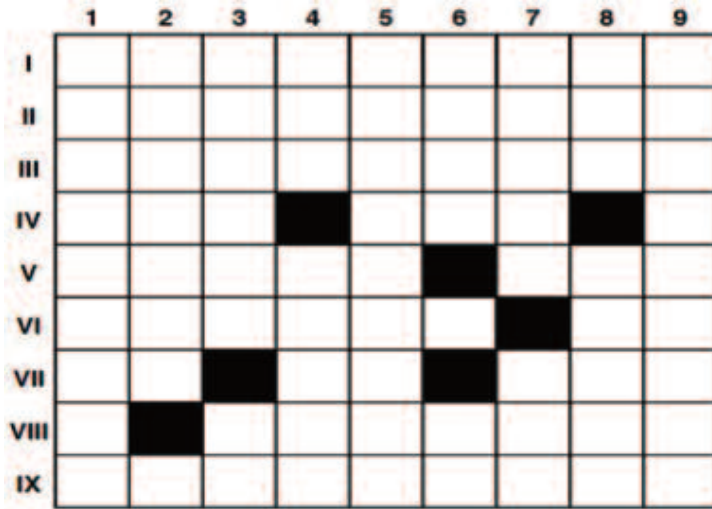
Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1364



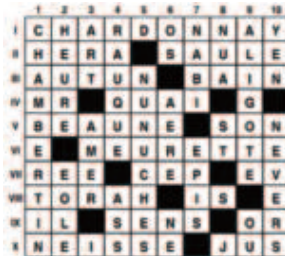
HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étages en roulant. II. Musulmane du temps jadis. III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Arcade. 9. Remâchez.

SOLUTION N°1363



SUDOKU

RÈGLES DU JEU N° 1364

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.



CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



Quand t'es puissant mais t'as pas le permis

SOLUTION N°1363



MOTS MÊLÉS



- AILERON
- ALPAGE
- BETON
- BISEAU
- CABINE
- CASCADE
- CIBLE
- CITADELLE
- CIVIL
- COCON
- CONVIVE
- COPIE
- COUPOLE
- DIESEL
- ECHEC
- ETAİN

- FRAISE
- FRICHE
- GARAGE
- GOULAG
- GOULOT
- GREC
- INDEX
- MAGASIN
- MARMITE
- MELODIE
- MILLION
- MINEUR
- MOMIE
- MOTEUR
- MUSCLE
- PATHOLOGIE

- PIANO
- PISTOLET
- PLACE
- PODIUM
- PORTION
- SABRE
- SCHEMA
- SCORBUT
- SPIRALE
- TAMBOUR
- VEINE
- VENAL
- VERANDA
- VERRUE
- VIVIER

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°322

Le mot-mystère est : constellation

Mots Fléchés N°1352

| | | | | | | | | |
|---|--|-----------------------|----------------------------|--|--------------------|------------------------------------|---------|---------------------------------------|
| UNE PARTIE EN 50 PTS LE 15 DE FRANCE | | PATIENTE CÉLÉBRITÉ | | GRANDE TAILLE ARROSE ST OMER | | SAINTE BAUME | | ENCAISSÉ EN 81 |
| | | | | | | BRUT EXCLA- MATION | | |
| CONSIGNA PART DE PIÈCE MONTÉE | | | | | PSITTACIDÉ JUGE | | | |
| | | | | APPRÉCIÉ DANS LE 19 ^{ÈME} MOUCHE | | | | |
| PUDEUR FEMME BATTUE | | | | | | UNE PETITE MINUTE RÈGLE | | |
| | | | | | | | | ELLE BRILLE SANS FAIRE DE BRUIT |
| ARRIVE EN 86 | MARINES | | GLUCIDE MOT D'ENFANT | | | | CORDAGE | |
| | | | | | | GRANDE ROUE SOUS LE MICRO | | |
| RETRANCHA SÉRÉNADE | | | | ASSEMBLER CHÂTEAU DES GURSE | | | | |
| | | | MUSE MANOUCHE | | | | | |
| TRISTE PIÈCE | COURS ÉLÉ- MENTAIRE SAINT NORMAND | | | | DÉSACCORD ISSU | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | PERDU EN 59 | | | | |
| UN TOTAL DE 80 | | | | | | PARTICULE | | |

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1351

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | M | O | B | | | | | | |
| V | A | C | A | N | C | I | E | R | |
| M | U | S | E | E | I | S | E | | |
| E | P | I | S | E | M | A | T | O | U |
| I | S | E | N | A | I | N | | | |
| U | N | I | T | E | U | N | I | | |
| G | N | O | M | E | S | O | | | |
| O | C | E | L | O | T | S | N | | |
| A | A | R | Z | E | T | A | P | E | |
| M | I | R | O | S | E | T | E | | |
| L | O | F | E | T | I | R | | | |



UN POSSIBLE TRANSFERT EN MLS

NEYMAR EN DISCUSSION

AVEC LE FC CINCINNATI

Le FC Cincinnati a commencé des discussions avec Neymar pour un possible transfert en MLS, selon plusieurs médias. Pour l'instant, il s'agit surtout de premiers échanges pour voir si l'opération est réalisable.

Le club veut savoir si la star brésilienne serait intéressée par une arrivée aux États-Unis. De son côté, le joueur est sous contrat avec Santos FC jusqu'en 2026, après avoir récemment prolongé d'une saison avec son club formateur. En 2025, Neymar était déjà proche de rejoindre la MLS. Il discutait sérieusement avec le Chicago Fire, après son départ de Al Hilal. Finalement, il a préféré revenir à Santos, où il a aidé l'équipe à rester en première division. Ce choix avait calmé les rumeurs d'un départ vers les États-Unis, surtout à l'approche de la Coupe du monde. Aujourd'hui, le dossier revient sur la table. Même si rien n'est

encore décidé, Cincinnati réfléchit déjà aux conditions pour faire venir l'un des joueurs les plus connus au monde. Contacté par GOAL, le club n'a pas souhaité donner de réponse officielle. Mais un problème se pose : l'effectif. L'équipe entraînée par Pat Noonan a déjà utilisé ses trois places de joueurs majeurs. Ces places sont occupées par Evander, Kevin Denkey et Miles Robinson, tous sous contrat sur le long terme. Donc, sauf changement, Neymar devrait accepter un salaire adapté aux règles de la MLS. Selon *The Athletic*, plusieurs clubs européens suivent déjà Denkey, recruté à l'hiver 2025. Cincinnati l'avait acheté environ 16 millions de dollars, après sa grosse saison en Belgique. Le club a aussi tenté d'attirer des joueurs, comme Weston McKennie, et a discuté avec Josh Sargent. Enfin, Neymar garde un objectif clair : revenir avec la sélection du Brésil pour la prochaine Coupe du monde. Même s'il n'a pas été appelé lors des derniers matchs amicaux, il espère toujours retrouver sa place.

A. Amine



FORMULE 1

LE GROS COUP DUR POUR RED BULL ET VERSTAPPEN

C'est une grosse perte qui s'annonce pour Red Bull. Comme l'avaient révélé les médias néerlandais, l'ingénieur de course de Max Verstappen, Gianpiero Lambiase, va rejoindre McLaren à l'issue de la fin de son contrat, qui expire fin 2027. L'annonce a été officialisée jeudi dernier. Le départ d'un taulier. Débarqué en 2014 chez Red Bull, Gianpiero Lambiase, devenu depuis l'ingénieur de course de Max Verstappen, va faire ses valises. L'Italo-Britannique rejoindra McLaren au terme de son bail, en 2027. L'écurie anglaise a ainsi battu la concurrence de plusieurs autres écuries qui couraient l'ingénieur. Le départ à venir de Lambiase est un gros coup dur pour Red Bull et Verstappen. Au fil du temps, des années et des saisons, le pilote néerlandais et l'ingénieur italo-britannique ont su tisser un lien très fort, personnel comme professionnel. Devenus indissociables depuis 2016, les deux acolytes forment un duo aussi mythique que comique au sein du paddock, avec des communications radios devenues iconiques. Déjà pas vraiment certain de son avenir chez Red Bull et plus globalement en F1, avec un nouveau règlement qui ne semble pas vraiment lui convenir, le quadruple champion du monde de F1 pourrait-il accélérer sa grande décision avec ce départ ? Ce n'est évidemment pas à exclure.

« Il est mon ingénieur, mais je le considère surtout comme un ami. Nous avons traversé tellement de moments intenses ensemble. Je suis très fier de travailler avec quelqu'un d'aussi déterminé (...) C'est un exemple de ténacité. Il n'a jamais baissé les bras cette saison, même dans les moments compliqués. Je suis vraiment honoré de travailler avec lui », avait confié, un jour, Verstappen au sujet de son ingénieur, qu'il considère comme un élément clé dans tous ses succès. En rejoignant McLaren, Lambiase, lui, devrait se garantir une augmentation de salaire considérable et une position centrale dans le projet de l'écurie championne du monde en titre. Il pourrait même succéder à Andrea Stella, actuel directeur d'équipe, qui fait lui aussi l'objet de plusieurs rumeurs, dont celle d'un possible retour chez Ferrari. Et si l'effet domino ne faisait que commencer dans le paddock ?



JOEL EMBIID SUSCITE L'INQUIÉTUDE

LA STAR DE LA NBA EST HOSPITALISÉE



Philadelphie a annoncé, hier, que son pivot star Joel Embiid allait être opéré de

l'appendicite. Les Sixers n'ont pas précisé la durée d'une éventuelle indisponibilité du champion olympique 2024, alors que les phases finales commencent dans une

semaine. Coup dur pour Philadelphie, à quelques jours de la fin de la saison régulière. Les Sixers ont annoncé que Joel Embiid allait être opéré de l'appendicite à Houston, sans donner d'estimation quant à une éventuelle durée d'indisponibilité. Absent pendant la quasi-totalité du mois de mars (abdominaux), le pivot américano-camerounais était revenu sur les parquets contre Chicago (157-137, le 25 mars) et avait disputé cinq des sept matches de son équipe depuis. L'opération d'Embiid tombe au pire moment alors que « Philly » a chuté à la huitième place de la Conférence Est et compte une longueur de retard sur Toronto, sixième et premier qualifié direct

en play-offs. Les joueurs de Nick Nurse auront, sauf surprise, besoin d'un sans-faute pour doubler les Canadiens, une mission délicate à Houston sans Embiid.

Sacré champion olympique en 2024 avec Team USA, le natif de Cameroun n'a encore jamais vécu de long parcours en play-offs et a buté cinq fois en demi-finales de Conférence (2018, 2019, 2021, 2022, 2023). Le MVP 2023 tourne à 26,9 points, 7,7 rebonds et 3,9 passes cette saison et les Sixers espèrent enfin pouvoir compter sur leur Big Three avec le retour de suspension de Paul George pour épauler Embiid et Tyrese Maxey.

MERCATO

UN GÉANT ITALIEN FAIT SES PREMIERS PAS VERS LEWANDOWSKI

L'AC Milan a nettement accéléré son offensive pour recruter Robert Lewandowski lors du prochain mercato estival. D'après plusieurs sources italiennes, le club lombard a intensifié les discussions avec l'entourage de l'attaquant après un premier contact positif. Les dirigeants milanais voient en lui une recrue stratégique, capable d'apporter immédiatement de l'expérience, du leadership et surtout une efficacité offensive précieuse. Le dossier reste cependant compliqué sur le plan financier. Actuellement sous contrat avec le FC Barcelone, Lewandowski touche environ 20 millions d'euros bruts par saison. Milan, qui doit respecter une politique salariale plus stricte, aurait proposé un salaire

avoisinant les 7 millions d'euros nets annuels. Un écart important qui pourrait freiner les négociations. La concurrence existe aussi. Le Chicago Fire s'intéresse également au buteur polonais et pourrait lui offrir un contrat plus lucratif, avec un rôle de star en MLS. Malgré cela, Milan reste confiant et mise sur le projet sportif pour convaincre le joueur. À 37 ans, Lewandowski se trouve à un tournant de sa carrière. Il doit désormais choisir entre un dernier défi au plus haut niveau européen ou une expérience plus tranquille, mais financièrement attractive. Son départ du Barça semble probable à la fin de son contrat, et plusieurs clubs surveillent la situation. Avec son immense expérience, notamment en Ligue des champions de l'UEFA, et son incroyable régularité devant le but, Lewandowski représente une opportunité rare sur le marché. Reste à savoir si le Polonais privilégiera l'ambition sportive de Milan ou une fin de carrière plus confortable ailleurs.

FIFA

IL A ÉTÉ REÇU EN AUDIENCE AU SIÈGE DE LA PRÉSIDENTE

INFANTINO INVITE LE CHEF DE L'ÉTAT À ASSISTER À LA COUPE DU MONDE-2026

Une délégation de la FIFA, conduite par son président, Gianni Infantino, a effectué, avant-hier jeudi, une visite de travail fructueuse d'une journée en Algérie.

Arrivé en matinée, à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, le patron de la FIFA a été chaleureusement accueilli par le président de la Fédération algérienne de football, et non moins ministre des Sports, Walid Sadi. Au cours de l'après-midi, Gianni Infantino et ses accompagnateurs, dont Arsène Wenger, ancien Manager d'Arsenal, aujourd'hui directeur du développement du football mondial à la FIFA, ont pris part à plusieurs activités officielles, notamment dans la ville de Tiemcen, où la délégation de l'instance internationale a pris part à plusieurs inaugurations, a indiqué la FAF. Entre autres, l'inauguration d'un mini-terrain FIFA Arena au CEM Ahmed-Inal, l'inauguration du Centre technique régional de Lalla Setti, dans le cadre du programme FIFA Forward, et au lancement du programme «Football for Schools de la FIFA». «Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre la FIFA et la Fédération algérienne de football, notamment en matière de développement



des infrastructures et de promotion du football à la base», a commenté la FAF. Au cours de cet entretien, M. Infantino a tenu à féliciter chaleureusement le président de la République pour la qualification de l'équipe nationale algérienne à la prochaine Coupe du monde, a rapporté l'agence officielle. «Un grand exploit», a-t-il commenté, avant

de présager «de grosses surprises et de très grands matchs» à cette équipe d'Algérie, pour laquelle il a dit sentir «quelque chose de spécial». Infantino a révélé, au passage, au sortir de son audience avec le Président Tebboune, avoir personnellement invité ce dernier à assister à la phase finale du Mondial. Déroulant plus

en détails son entrevue avec le Président Tebboune, le patron de la FIFA a indiqué notamment avoir «parlé du développement du football dans ce pays magnifique», où la population est dans son ensemble «passionnée de football». «Nous avons évoqué la stratégie commune d'investissement dans les académies et le football scolaire», a plaidé Infantino, qui n'a pas manqué de souligner que l'éducation en football reste «fondamentale» pour la masse juvénile. Et d'annoncer : «Nous allons bientôt annoncer des initiatives conjointes entre la FIFA et l'Algérie, pour aller dans cette direction».

Le président de la FIFA a, par ailleurs, salué l'attention et les efforts consentis par les autorités algériennes, à leur tête le président de la République, ainsi que par la Fédération, pour la promotion de cette discipline, à travers notamment les infrastructures réalisées, particulièrement les stades «exceptionnels» dont dispose l'Algérie. Pour rappel, l'audience a eu lieu en présence de Walid Sadi, ministre des Sports, Kamel Sidi Said, conseiller auprès du président de la République, chargé de la direction générale de la communication et de Boualem Boualem, directeur de cabinet de la présidence de la République.

Djaffar Chilab

COUPE DE LA CAF (DEMI-FINALES) USM ALGER - OC SAFI AUJOURD'HUI À 17 HEURES AU STADE 5-JUILLET GARANTIR UN BON RÉSULTAT AVANT LE RETOUR

Après le CR Belouizdad, qui a ouvert le bal des demi-finales aller de la coupe de la CAF, hier en soirée au Nelson-Mandela stadium, face aux Égyptiens du Zamalek SC, le second représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger livrera, à son tour, sa première manche, aujourd'hui en fin d'après-midi à partir de 17 heures, au stade 5-Juillet, contre le OC Safi du Maroc. Les deux équipes ne vont pas du tout dans l'inconnu. Elles ne se connaissent que très bien. Déjà qu'il s'agit là d'un derby entre deux clubs de pays voisins. Mais en plus, ils ont eu à se rencontrer depuis pas longtemps déjà, lors de la phase de groupe. Dans la précédente double confrontation, l'USM Alger a globalement, on peut le dire, pris le dessus sur son adversaire, surtout lorsqu'elle imposait à ce dernier une défaite (0 - 1), à Safi même, un certain 28 novembre 2025. Au retour, les Marocains n'ont pas brillé non plus, au stade 5-Juillet, un certain 14 février 2026. Mais ce n'était pas là non plus un match référence pour l'USMA, qui a dû concéder un nul vierge (0 - 0). Certes les Usmistes avaient déjà largement assuré leur qualification en demi-finales, et les Marocains aussi, mais aucune des deux équipes ne pouvait prétendre avoir joué à l'économie. Il est certain, en effet, que chaque partie a donné ce qu'elle avait pu. Et ça a abouti à un (0 - 0). Voilà un rappel qui devrait être bien pris en considération par les Rouge et Noir qui doivent éviter tout excès de confiance face à ce vis-à-vis qui peut se révéler accrocheur et avoir suffisamment appris de ses expériences précédentes. Surtout que l'USMA ne semble pas au mieux de sa forme, du moins au plan résultats en championnat. Ça ne lui arrive pas

souvent, mais c'est présentement le cas, et ça lui tombe vraiment au mauvais moment. L'USM Alger a préparé ce grand rendez-vous africain dans l'ambiance morose de trois défaites de suite. Cela dit, ça ne semble pas inquiéter outre mesure les fans, qui restent convaincus que leur équipe favorite saura rebondir dans pareilles circonstances. D'ailleurs, depuis la mise au vert qui a précédé ce match, le collectif a décidé de tout mettre de côté, et ne se concentrer que sur cette mission du jour qu'il faudra bien réussir. Au mieux même, pour garantir une manche retour tranquille au Maroc. C'est en tout cas le plus valeureux test du coach franco-sénégalais, Lamine N'Diaye, depuis son arrivée dans la maison. Le groupe a sérieusement travaillé à l'annexe du stade 5-Juillet et semble déterminé à assurer une marge confortable qui lui permettra de faire le voyage sans grande pression à Safi, la semaine prochaine. Mais au risque de le répéter, c'est loin d'être gagné d'avance, surtout que N'Diaye n'est pas sur de récupérer Ghacha, un de ses attaquants qui pèse le plus sur l'adversaire, au mieux de sa forme, lui qui a déjà dû déclarer forfait, à Chlef en championnat, la semaine dernière. Mais l'USM Alger pourra bel et bien compter sur l'apport de son merveilleux public, qui viendra lui prêter main forte cet après-midi. Et l'envie d'aller reconquérir ce trophée dont elle a déjà goûté les joies la propulsera certainement dans une autre dynamique. Et l'USMA a déjà démontré qu'elle pouvait bien se transcender dans les moments cruciaux.

Djaffar C.

LIGUE 1 (26^e JOURNÉE) LE MCA S'OFFRE EL-BAYEDH SUR SON CHEMIN POUR SON 10^e TITRE

La 26^e journée du championnat de Ligue 1, entamée jeudi avec deux matchs avancés, a été réjouissante pour le leader, le Mouloudia d'Alger, qui n'a pas raté l'occasion de recevoir, sur son stade de Douéra, la lanterne rouge, le MC El-Bayedh, pour signer une nouvelle victoire (3 - 0) et confirmer sa bonne route vers un 10^e titre national. Avec cet autre succès, le MCA donne déjà un caractère de fête à son sprint final, à quelques jours d'un sacre final, qui se profile à l'horizon chaque jour d'avantage. Les buts du MCA ont été l'œuvre de Naidji (15'), sur un magnifique coup franc, Kipré Zunon (20') et Ferhat (41'). C'est dire que le leader a plié son match dès la première période, pour ensuite continuer tranquille la seconde mi-temps, qu'il a géré à sa guise, face à un adversaire qui ne cherchait qu'à limiter les dégâts. A l'issue de cette rencontre, le MCA caracole donc toujours en tête, avec 55 points et un match en moins, tandis que le MC El-Bayedh, toujours dernier, avec 15 points, s'enforce vers la relégation. Dans l'autre match joué jeudi, le MC Oran s'est quelque peu fait peur en se faisant surprendre par Rouissat, juste avant la mi-temps, par un premier but signé du capitaine adverse Merzougui. Mais les Oranais se sont vite en égalisant par l'intermédiaire de Belkhitier à la 50', avant que le buteur maison Aoudjane ne réalise la remontada victorieuse pour son équipe à la 57'. Le score en restera là pour les deux équipes, permettant ainsi au MCO de soigner son capital à 42 points qui le propulsent provisoirement à la 3^e place, alors que le MB Rouissat stagne à la 12^e marche, avec 28 points. A signaler que cette 26^e journée se poursuit aujourd'hui, avec les deux derniers matchs au programme O Akbou - ES Sétif, et Paradou AC - JS Saoura, prévus à partir de 15 heures, alors que ES Mostaganem - USM Khenchela, ES Ben Aknoun - ASO Chlef et JS Kabylie - CS Constantine devaient se jouer hier en fin de journée. Le choc de ce round USM Alger - CR Belouizdad est, rappelons le, reporté à une autre date, vu que les deux clubs algérois jouent ce week-end leurs demi-finales aller de la coupe de la CAF. **Djaffar C.**

TIRAGE AU SORT DE LA CAN U17 2026

L'ALGÉRIE DANS LE GROUPE D AVEC LE SÉNÉGAL, L'AFRIQUE DU SUD ET LE GHANA

Le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations U17 2026, effectué mercredi dernier au siège de la CAF au Caire, a fait ressortir la sélection nationale dans le groupe D. Les Verts auront comme adversaires direct dans ce groupe qualifié comme étant le plus relevé de cette première phase du tournoi final de la prochaine CAN, le Sénégal, l'Afrique du Sud et le Ghana. Dans l'autre groupe, on retrouve dans le A, le pays organisateur, le Maroc, en compagnie de la Tunisie, l'Éthiopie, et l'Égypte. Dans le groupe B, la Côte

d'Ivoire, l'Ouganda, le Cameroun, et le RD Congo. Et enfin le groupe C est composé du Mali, l'Angola, la Tanzanie, et le Mozambique. La phase finale se déroulera, pour rappel, au Maroc, du 13 mai au 2 juin prochains, avec la participation de 16 sélections. Le tournoi est qualificatif pour prochaine coupe du monde 2026. Le Top 10 des Nations seront en effet directement qualifiés pour le prochain Mondial de cette catégorie. S'exprimant sur les résultats de ce tirage au sort, le sélectionneur national, Amine Ghimouz, s'est

déclaré plutôt soucieux de la préparation de son équipe pour ce challenge, indépendamment de la qualité des adversaires. «On ne peut pas choisir une équipe ou un groupe dans ce type de compétition. Toutes les sélections qualifiées méritent leur place, ce qui rend le défi encore plus difficile. De notre côté, nous allons nous atteler à bien nous préparer sur tous les plans en prévision de ce rendez-vous continental majeur», a-t-il confié sur le site de la FAF.

D. C.

FRAPPES ISRAËLIENNES BARBARES ET SAUVAGES SUR LE LIBAN L'ALGÉRIE CONDAMNE AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ

L'Algérie condamne et dénonce avec la plus grande fermeté les frappes israéliennes barbares et sauvages qui ont ciblé et continuent de cibler différentes régions de la République libanaise, pays frère, et exprime sa pleine solidarité avec le Liban, dirigeants et peuple, dans ces circonstances difficiles, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie condamne et dénonce avec la plus grande fermeté les frappes israéliennes barbares et sauvages qui ont ciblé et continuent de cibler différentes régions de la

République libanaise, pays frère, et exprime sa pleine solidarité avec le Liban, dirigeants et peuple, dans ces circonstances difficiles», lit-on dans le communiqué.

L'Algérie appelle, par ailleurs, à «mobiliser les efforts de la communauté internationale pour mettre un terme à cette agression éhontée qui vise la souveraineté, la sécurité et la stabilité de la République libanaise, et qui menace de replonger l'ensemble de la région dans la spirale d'escalade, malgré l'accord de principe auquel sont parvenues les parties concernées sur l'arrêt des opérations militaires».



ÉTATS-UNIS - ALGÉRIE

UNE RELATION HISTORIQUE SALUÉE PAR L'AMBASSADE US À ALGER

L'ambassade américaine à Alger célèbre la «relation de longue date» des Etats-Unis avec l'Algérie, la qualifiant de l'un des partenariats qui ont «contribué à façonner (son) histoire».

«Alors que les Etats-Unis célèbrent 250 ans d'indépendance, nous nous remémorons les partenariats qui ont contribué à façonner notre histoire, notamment notre relation de longue date avec l'Algérie», a écrit l'ambassade des Etats-Unis sur son compte officiel via les réseaux sociaux.

Selon la même source, «chaque histoire a un début» et dans le cas des Etats-Unis et de l'Algérie, «l'un des premiers chapitres s'est écrit avec le traité de paix et d'amitié de 1795, qui a jeté les bases de l'une des relations diplomatiques les plus longues de l'Amérique».

En effet, ce traité fait de l'Algérie l'un des premiers pays à reconnaître les Etats-Unis d'Amérique.

«Plus de deux siècles plus tard, cet esprit diplomatique perdure grâce au dialogue, à la coopération et aux échanges entre les peuples», s'est félicité l'ambassade américaine.



ELECTION DE L'ALGÉRIE EN TANT QUE MEMBRE DE LA COMMISSION ORGANISATIONNELLE DES DEUX COMMISSIONS CP ET DE STATISTIQUE DE L'ONU

Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a élu l'Algérie en tant que membre de la Commission organisationnelle de la Commission de consolidation de la paix (CCP) et de la Commission de statistique, qui relèvent de l'ONU, et procédé à l'élection de Younes Zebbiche en tant que membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), pour 2027-2032, et ce, lors des travaux de l'ECOSOC, tenus mercredi à New York et consacrés à la désignation des membres de ses sous-comités, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'ECOSOC a élu, lors des travaux du conseil, l'Algérie en tant que membre au sein de la Commission organisationnelle de la CCP relevant de l'ONU, pour 2027-2029 et de la Commission de statistique relevant de l'ONU, pour 2027-2030, et procédé à l'élection du P^r Younes Zebbiche, en tant que membre de l'OICS pour 2027-2032», lit-on dans le communiqué.

Le candidat algérien a remporté la majorité des voix requises (28) en obtenant 36 voix sur un total de 54 au sein de l'ECOSOC, occupant ainsi la 2^e place, après la candidate de la Turquie présidente de l'OICS, dont le mandat tire à sa fin. L'OICS est un organe international indépendant, à caractère quasi judiciaire, chargé de surveiller l'application des conventions des Nations unies relatives au contrôle des drogues. Sa mission principale consiste à empêcher le détournement des drogues vers des circuits illicites, à garantir leur disponibilité à des fins médicales et à veiller au respect par les gouvernements des traités internationaux pertinents en la matière, a précisé le communiqué.

Les 13 membres de l'Organe sont élus par l'ECOSOC parmi des experts «reconnus pour leurs connaissances spécialisées, leur haute qualification et leur intégrité. Ils siègent à titre personnel après leur élection», a ajouté le communiqué.

Cette élection constitue «une valorisation du rôle actif que joue l'Algérie sur la scène internationale en matière de lutte contre la drogue, ainsi qu'une reconnaissance de l'expertise et de l'expérience acquises dans ce domaine, notamment à la faveur de l'intérêt particulier accordé par les hautes autorités du pays à cette question, à travers la mobilisation des différents moyens matériels et humains pour limiter ses effets dévastateurs, tant sur le plan social que sécuritaire», a conclu le communiqué.

50^e ANNIVERSAIRE DE LA RASD

UNE CÉLÉBRATION SOUS LE SIGNE DE LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Les festivités officielles marquant le 50^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), organisées mercredi et jeudi dernier, dans la wilaya d'Aousserd, au niveau des camps de réfugiés sahraouis, ont été marquées par une participation internationale de haut niveau et une forte affluence populaire.

Durant plusieurs jours, les camps de réfugiés sahraouis ont été le théâtre d'une mobilisation politique et symbolique importante, traduisant la volonté des autorités sahraouies de rappeler la centralité de la cause sahraouie et de renforcer la visibilité internationale de leur revendication.

Ces célébrations, qui ont pris fin jeudi, ont été ponctuées par une série d'activités politiques, militaires et culturelles, comprenant des allocutions officielles des autorités sahraouies et des délégations étrangères, un défilé militaire des différentes unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), ainsi que l'inauguration d'expositions d'artisanat et l'organisation d'activités sportives, reflétant, à la fois la dimension institutionnelle et populaire de l'événement.

Dans ce contexte, le président de la République sahraouie, Brahim Ghali, a prononcé une allocution dans laquelle il a réaffirmé la position constante de la direction sahraouie, insistant sur le fait que l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance constitue la seule voie susceptible d'instaurer une paix juste et définitive dans la région.

Une délégation composée de représentants des deux chambres du Parlement, accompagnée de membres de partis politiques, d'organisations syndicales et de la société civile, ont pris part à cet événement. Cette participation a illustré la constance de la position algérienne, fondée sur le soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principe inscrit dans la doctrine

diplomatique de l'Algérie depuis son indépendance. Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a réaffirmé, dans une allocution lue en son nom par le chef de délégation Fateh Boutbig, la pleine solidarité de l'Algérie avec la lutte du peuple sahraoui. Il a insisté sur l'attachement de l'Algérie au respect de la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies, soulignant que le droit à l'autodétermination demeure un principe fondamental pour parvenir à une solution durable. De son côté, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a réaffirmé, dans une allocution lue en son nom par le président du groupe parlementaire de fraternité et d'amitié Algérie-Sahara occidental, Miloud Tissouh, la position constante et de principe de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

«L'Algérie, fidèle au message de ses valeureux martyrs et à ses principes libérateurs puisés dans sa Lutte glorieuse, laquelle a inspiré son soutien à l'indépendance des peuples, a été et demeure la Mecque des révolutionnaires et la destination des hommes libres», a-t-il souligné.

Cette déclaration s'inscrit dans la continuité de la diplomatie algérienne, historiquement attachée aux causes de libération nationale et au respect des principes fondateurs du droit international, notamment dans les contextes de décolonisation. Les célébrations ont également été marquées par la



participation de délégations parlementaires européennes, notamment celles du groupe «Paix et liberté au Sahara», dont les représentants se sont rendus dans les camps de réfugiés sahraouis, exprimant leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions de l'ONU et au droit international.

Par ailleurs, des représentants de forces politiques espagnoles et mauritaniennes ont réaffirmé leur attachement à une solution pacifique, sous l'égide des Nations unies, insistant sur la nécessité de préserver la stabilité régionale et de relancer le processus politique.

Au terme des célébrations, la direction sahraouie a adressé un message politique clair à la communauté internationale, réaffirmant l'unité du peuple sahraoui et son rejet de toute solution portant atteinte à ses droits légitimes. Elle a également insisté sur la nécessité de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental, conformément à la légalité internationale, appelant les Nations unies et les acteurs internationaux à assumer pleinement leurs responsabilités.

Ces célébrations du cinquantième anniversaire de la RASD ont ainsi dépassé le cadre commémoratif pour s'inscrire dans une dynamique politique plus large, marquée par une mobilisation diplomatique et une réaffirmation des positions de principe autour du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

G. Salah Eddine